



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PRESIDENT EN EXERCICE DE L'UA, IDRIS DEBY ITNO, SOULIGNE L'IMPERATIF DU RESPECT DE LA VOLONTE DU PEUPLE GAMBIEN ET DU DIALOGUE POUR PRESERVER LA PAIX ET LA STABILITE EN GAMBIE

Addis-Abéba, le 11 décembre 2016: Le Président en exercice de l'Union africaine (UA), S.E.M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, suit avec une attention toute particulière l'évolution de la situation en République islamique de Gambie, à la suite de l'élection présidentielle tenue le 1^{er} décembre 2016 dans ce pays.

Le Président en exercice de l'Union, rappelant le communiqué de presse de la 642^{ème} réunion du Conseil de paix et de sécurité tenue le 6 décembre 2016, se félicite du déroulement pacifique de l'élection, ainsi que des excellentes conditions qui ont permis au peuple gambien de voter, dans le cadre des lois et règlements dont la République islamique de Gambie s'est dotée en toute souveraineté. A cet égard, il souligne l'impératif, pour toutes les parties prenantes gambiennes concernées, de respecter scrupuleusement la volonté exprimée par le peuple gambien, le 1^{er} décembre 2016.

Le Président en exercice de l'Union invite le Président Yayha Jammeh à s'en tenir aux termes de son discours à la nation du 2 décembre 2016, par lequel, il a salué la maturité de la démocratie gambienne et félicité le Président élu, Adama Barrow. Il souligne également la nécessité pour toutes les parties prenantes, y compris les forces de défense et sécurité, de faire preuve de retenue et de tout mettre en œuvre en vue de créer les conditions nécessaires pour un transfert rapide et pacifique du pouvoir, dans le respect des dispositions prévues par la Constitution gambienne.

Le Président en exercice se félicite des efforts conjoints en cours sous l'égide de la CEDEAO, en particulier de sa Présidente en exercice, Madame Ellen Johnson Sirleaf du Liberia, de l'UA et des Nations unies, pour faciliter le transfert rapide et pacifique du pouvoir, par le dialogue et la concertation, dans le respect des instruments internationaux auxquels leur pays est partie, en particulier la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de l'UA. Il exprime son soutien aux efforts des trois organisations et les encourage à poursuivre et intensifier leur action conjointe en vue d'une solution qui respecte la volonté du peuple gambien et préserve la paix et la stabilité en Gambie et dans la région.